



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
signalisation routière

L'administration communale de Savièse porte à la connaissance du public les décisions suivantes, sujettes à recours dans les 30 jours dès la présente publication auprès du Conseil communal :

- **Route du Caro**
coordonnées 593'270/121'884
pour la pose de deux signaux 5.14 « handicapés » en face des deux places « handicapées » marquées sur le parking communal
- **Rue de St-Germain**
coordonnées 593'095/122'037
pose du signal 4.18 « parcage avec disque de stationnement » avec plaque complémentaire « max. 12h » sur les places de parc sises sur la parcelle no 3678, à l'arrière des bâtiments portant les numéros 30 et 38
- **Rue du Stade**
593'145/122'070 et 593'201/122'021
pose de deux signaux 4.18 « parcage avec disque de stationnement » avec plaque complémentaire « max. 12h » au Nord et au Sud du parking sis sur les parcelles nos 3716 et 3718, faisant face à l'ancien terrain de football
- **Rue du Stade**
593'524/122'209 et 593'491/122'190
pose de deux signaux 4.18 « parcage avec disque de stationnement » avec plaque complémentaire « max. 12h » de part et d'autre de l'entrée de la place de parc de la halle des fêtes, sur la parcelle no 4169.

Le dossier peut être consulté auprès du service technique, dans les 30 jours, **dès le 28 août 2015**.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

Le Président

M. Dubuis

La Secrétaire

M.-N. Reymard